

L'autonomie des hommes célibataires, les échanges amoureux et la lignée

Single men: autonomy, love relationships and family ties

La autonomía de hombres solteros, las relaciones amorosas y la línea familiar

Germain Dulac

Number 29 (69), Spring 1993

La solitude et l'isolement. La structuration de nouveaux liens sociaux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033715ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033715ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dulac, G. (1993). L'autonomie des hommes célibataires, les échanges amoureux et la lignée. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (29), 47–57.
<https://doi.org/10.7202/1033715ar>

Article abstract

Narratives of the lives of single men taking part in a study on the determinants of fertility reveal a dual rupture in social relations: in love relationships, the men show affective detachment; in intergenerational relations, they remove themselves from their family history by breaking with the demands of reciprocity. Their testimonies indicate a profound malaise in relations between the sexes and the generations; but an expansion of social relationships can also be detected, centring on developing one's autonomy, which is often confused with developing one's individualism.

L'autonomie des hommes célibataires, les échanges amoureux et la lignée

Germain Dulac

Au cours de l'année 1992, plus d'une centaine de Québécois et Québécoises âgés de vingt à quarante ans des régions de Montréal, de l'Estrie et du Saguenay ont accepté de faire le récit de leur histoire personnelle dans le cadre d'un projet de recherche sur le « désir d'enfant ». Parmi eux, une poignée d'hommes de plus de trente ans vivaient seuls au moment de l'entrevue et semblaient correspondre à ce que recouvre généralement le vocable de célibataire. Dans les pages qui suivent, il sera question de Pierre, 37 ans, analyste en informatique, de Jean, 37 ans, travailleur de l'industrie, de Jacques, 37 ans, dentiste, de Luc, 35 ans, professionnel à l'emploi du gouvernement provincial, et de Paul, 33 ans, qui termine un baccalauréat¹. L'analyse permet de déceler dans les récits de ces célibataires un double processus

d'expansion et de contraction des liens sociaux, visant le développement de leur autonomie. Ce processus, d'une part, implique un détachement affectif dans les échanges amoureux et, d'autre part, libère les sujets de leur histoire familiale et des exigences de la réciprocité.

Le célibat, un concept inadéquat

À l'usage, la notion de célibataire, qui devrait s'appliquer à l'individu qui n'a pas été marié, se révèle impropre à caractériser les innombrables cas de figure rencontrés au cours de cette étude.

Le célibat tel que nous le connaissons a pu exister à partir du moment où les formations sociales ont atteint un niveau d'organisation et de prise en charge publique qui donnait à l'individu les moyens de ne pas dépendre intégralement de la protection de

la famille. Pendant longtemps, il a été limité à certaines formes de vie, le plus souvent collectives : les célibataires étaient soldats, moines, etc. De nos jours, ce sont des personnes de statuts divers. Selon la manière de les classer, on parlera de célibat volontaire ou involontaire, permanent ou transitoire. En cette époque de transformation des comportements matrimoniaux, célibat ne signifie plus automatiquement absence de vie de couple ou d'activité sexuelle durant toute une existence (Stein, 1976).

La tribu des célibataires est multiforme et on y trouve différents statuts qui ont en commun la vie en solo. Elle compose une étonnante vitrine où figurent pêle-mêle des veufs, des divorcés, des monoparentaux et même des « hybrides », qui cohabitent et concubinent de temps à autres. On y aperçoit aussi les « vrais »,

les célibataires primaires, ceux qui, au milieu de la trentaine n'ont toujours pas convolé et dont on dit qu'il y a peu de chances qu'ils fondent un foyer. Les hommes dont il est question ici font partie de ce dernier groupe.

Un style de vie

Autant la panoplie des célibataires s'est élargie, autant la représentation que la société se fait d'eux a évolué. Ils ne sont plus, ou sont de moins en moins, perçus comme des coureurs de jupons, des vieux garçons ou des homosexuels.

Fortement hostile au célibat au début des années cinquante, l'opinion publique s'est transformée au cours des décennies qui ont suivi. L'attitude de la population envers le célibat se reflète dans l'évolution des motifs qu'elle donne pour expliquer le célibat. Au milieu des années cinquante, elle l'imputait à des causes négatives comme l'hostilité envers le mariage ou envers l'autre sexe, le manque d'intérêt pour l'autre sexe, la mauvaise santé physique et mentale, les problèmes économiques, etc. (Kuhn, 1955). Vingt ans plus tard, elle met de l'avant des raisons plus positives : l'accroissement de la liberté et du goût de vivre, l'indépendance économique, de meilleures expériences sociales, le développement personnel, etc. (Stein, 1976).

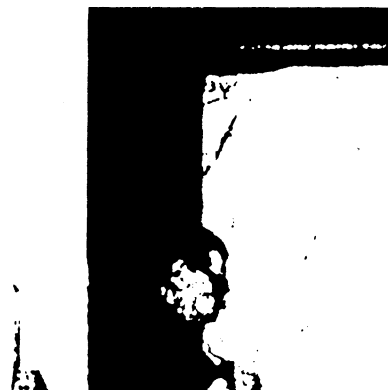
Bref, il semble que le statut de célibataire soit, du point de vue idéologique, socialement légitimé et même valorisé.

D'ailleurs, les célibataires rencontrés ont une perception plutôt positive d'eux-mêmes et de leur style de vie, à tel point qu'ils ont le sentiment « d'être toujours en vacances », comme le dit Jean :

Je suis le genre de gars qui a jamais accepté de se faire bousculer par la vie [...] moi j'aimais pas ça me sentir obligé, tu sais. [...] Je suis un gars qui ne pense pas à demain. Ça va bien aujourd'hui, tant mieux, demain on verra. De l'argent à la banque, je connais pas ça, puis j'en veux pas. Je suis un très bon consommateur, si on est en récession, c'est pas de ma faute (Jean, 37 ans, travailleur de l'industrie).

Loin des contraintes d'horaires associées à la parentalité ou à la vie à deux, l'homme qui vit seul jouirait d'une plus grande marge de manœuvre et d'une plus grande diversité de styles de vie. Du moins, c'est l'opinion partagée par tous ceux qui m'ont raconté leur histoire. Mais cette vision positive d'eux-mêmes est certainement liée à leur situation objective, c'est-à-dire à leur capacité économique de se payer les avantages qu'ils attribuent au célibat.

L'apparition de nouveaux modes de vie non familiaux donne indéniablement aux personnes un plus grand éventail d'options et une plus grande liberté de choix. Mais si l'on peut trouver les raisons qui poussent les individus à vivre seuls dans les transformations de la société et des institutions, et en particulier de la famille, ou encore dans l'évolution des mœurs, qui a permis de dissocier sexualité et procréation, on doit également faire appel aux facteurs d'ordre économique qui donnent à l'individu les moyens de ne pas dépendre intégralement des ressources mises à sa portée par le réseau familial pour survivre.



Les moyens de choisir

Il y a une relation directe entre le revenu et la tendance à vivre seul ; au minimum, l'autonomie financière rend possible la décision de quitter la famille².

En fait, de nombreuses études sur les gens qui vivent seuls tendent à montrer que la situation économique de ces personnes est plus polarisée que celle des autres groupes, c'est-à-dire que les ménages d'une personne sont les plus grandes victimes des écarts de revenus. Cela serait particulièrement vrai pour les hommes seuls. Selon Haskey (1990), dont l'étude porte sur la Grande-Bretagne, ils « se trouvent plus souvent que la moyenne tout au haut ou tout au bas de l'échelle sociale. Il en va de même pour les catégories socio-professionnelles ». Le célibat apparaît ainsi comme un choix que certains sont à même de faire pour profiter des avantages de ce style de vie. Pour d'autres, en revanche, il est la conséquence d'événements sur lesquels ils ont peu d'emprise ; on sait par exemple que la population des sans-abri est majoritairement constituée d'hommes.

Une étude québécoise datant du milieu des années quatre-vingt montre clairement que « le revenu explique les trois quarts de la croissance de la tendance à vivre seul, depuis les vingt der-

nières années. *Cependant la relation n'est pas linéaire*». En effet, les deux groupes où la pauvreté est la plus fréquente sont les jeunes et les femmes de plus de 55 ans. Le groupe des 30-44 ans, composé à parts presque égales d'hommes et de femmes, forme 19,4 % de la population des personnes seules. Il participe activement au marché du travail et possède un niveau de scolarité secondaire ou post-secondaire (Québec, 1984 : 21). Ces caractéristiques sont similaires à celles des hommes seuls que j'ai rencontrés au cours de mes entrevues.

Le revenu annuel des célibataires de 30 ans et plus qui ont participé à cette étude est supérieur à 40 000 dollars, sauf celui de Paul, qui est étudiant. Certes, les revenus expliquent peu les variations individuelles de la propension à vivre seul (Pampel, 1983), mais il faut noter que les célibataires rencontrés ont un revenu égal et quelquefois supérieur au revenu moyen d'une famille biparentale en 1991 (41 832 dollars; voir Québec, 1991 : 25). Les revenus de Jacques et ceux de Jean dépassent même le revenu moyen d'une famille biparentale avec enfant mineur (49 800 dollars en 1989; voir Québec, 1992 : 13)³.

Vivre seul ne signifie pas vivre isolé

Pendant longtemps, on a mis en doute l'équilibre psychique des personnes qui vivent seules, des hommes surtout. La littérature décrit les joies et les bénéfices que les hommes tirent de la vie de couple et de la vie familiale (Québec, 1988), ainsi que les malheurs et les problèmes psychologiques inhérents à la vie en solo (Perrault, 1990).

Il est difficile de se départir de l'épistémè de la psychopatholo-

gie du sujet et de voir que les supports sociaux et affectifs sont aussi disponibles hors du couple et de la vie familiale ou encore que les personnes qui vivent seules ne sont pas nécessairement isolées.

Parce que l'on admet volontiers maintenant que la solitude, comme l'a montré la philosophie existentialiste, est une composante inhérente de la condition humaine, une expérience fondamentale de l'existence, il est devenu possible de déconstruire le vieux et tenace préjugé selon lequel le célibataire n'aimerait pas la compagnie de ses semblables, surtout de l'autre sexe, qu'il les fuirait et serait un être quasi anormal. Auparavant on pensait que, l'homme étant un animal social, la frustration de son besoin fondamental d'entrer en relation ne pouvait que compromettre gravement son équilibre psychique.

Pourtant, Hughes et Gove (1981) ont montré que la santé mentale des célibataires et des divorcés vivant seuls se compare avantageusement à celle des individus qui vivent en couple (et font face à un nombre d'exigences croissant) ou dans des ménages composés de plusieurs personnes (où ils souffrent d'un manque de vie privée). Les avantages de vivre seul en viennent presque à l'emporter sur les inconvénients, surtout pour les personnes qui ont des revenus supérieurs à la moyenne, comme c'est le cas ici.

Il y a lieu de distinguer la solitude ainsi comprise de l'isolement, avec lequel elle est souvent confondue. L'isolement désigne la situation plus contingente, temporaire ou durable, physique ou psychique, volontaire ou imposée, d'une personne qui devient séparée des autres, qui cesse d'être reliée à ses semblables. Or,

les célibataires de l'étude trouvent dans les communautés de base, mais aussi dans de nouvelles associations volontaires d'entraide, des structures et des occasions de rencontres multiples. Ils sont actifs au niveau de la politique municipale, de leur syndicat, d'organismes de bienfaisance, etc. Enfin il existe, comme le souligne Duteuil (1979), des lieux soumis à la logique du marché de la solitude : les bars, les discothèques, les centres de culturisme et de loisirs, etc.

L'autonomie et l'attachement

La transformation des styles de vie liée à la révolution de la consommation a permis le développement des droits et désirs de l'individu et impulsé le grand bond en avant de la logique individualiste. Il s'agit bien d'une mutation sociologique globale, qui s'est amorcée au début du siècle et ne cesse de s'amplifier (Lipovetsky, 1987). Cette évolution des conditions d'existence a forcément influencé les relations que les individus entretiennent avec leur entourage. Les propos des célibataires que nous avons rencontrés traduisent cette modification de la relation à l'autre : relation avec les individus qui relèvent de *l'ordre générationnel*, en amont et en aval (c'est-à-dire les ascendants et les descendants), et relation avec ceux qui relèvent de *l'ordre des « échanges amoureux »*⁴. On ne peut s'empêcher de noter que, bien souvent, le développement de l'autonomie des individus est confondu avec les progrès de leur individualisme.

Vivre seul, ce peut être échapper à une sorte d'enfer peuplé d'autres : « Tu fais ce que tu veux, à l'heure que tu veux, puis tu vas où tu veux et t'as pas

50

à demander l'avis de personne, t'as pas à organiser ton horaire en fonction d'une autre personne » (Pierre, 37 ans, analyste en informatique). En même temps, le célibataire évolue dans un désert d'autonomie. Pierre ajoute : « C'est un genre de vie qui est un peu renfermé, je veux dire enfermé. Je sors pas beaucoup. Avec une autre, ça serait plus complexe, tu sais. Dans le sens que l'autre pourrait dire : je veux aller à telle place, j'aimerais aller au cinéma, ou bien j'aimerais aller au restaurant. Tout cela, ça me tente pas parce que j'ai peur que ce soit le début d'une discussion ou bien d'une dispute ».

Pierre est donc libre, doublement, pour paraphraser ce qu'écrivit Marx dans la « Critique », libre de choisir son mode de vie sans contraintes apparentes, mais aussi libre de toutes *attaches*. Il s'agit ici d'un cas d'isolement physique choisi volontairement, une sorte de vie monastique. Pour Pierre, la solitude est devenue un fait, une banalité balisée de gestes quotidiens. Il est conscient que vivre à deux signifie *mettre en commun* un certain nombre de choses et qu'en règle générale, cela signifie *partager* le même lieu de résidence (tous ne sont pas capables de se soumettre à une relation d'échange) :

L'expérience de partager mon appartement, aujourd'hui on me le proposerait,

j'essaierais peut-être, mais je trouverais ça bien difficile. C'est dur de partager un appartement, il faudrait que je le fasse. (Silence) Je le ferais peut-être par besoin économique, peut-être parce que ça coûte trop cher de vivre en appartement tout seul, mais je le ferais pas avec n'importe qui, puis je veux dire il y aurait des conditions [...] moi j'ai toujours eu ça comme principe : je prends pas ce qui appartient aux autres, je suis bien possesseur de mes affaires.

Pour lui, vivre seul offre plus de latitude. Il est d'avis que l'entrée dans la vie familiale et même dans la vie à deux occasionnerait une modification profonde de son style de vie, et cette perspective ne le séduit guère. La seule idée d'assumer des investissements en biens et en services suffit à lui faire reculer l'échéance d'un tel engagement. Loin de la vie familiale et de la vie de couple, il se sent moins soumis aux contingences matérielles :

Je n'ai jamais eu d'automobile, parce que j'en serais encombré. Je m'installe pas loin de mon travail. Au pire aller, tu prends un taxi si t'es mal pris, mais je voyage à pied. Puis ça me fait faire de l'exercice, et je mets un peu d'économies de côté, ce que je dépense pas dans la voiture.

Je vais faire mes épiceries à pied, je reviens avec mes provisions dans un sac à dos. Je suis convaincu qu'on peut vivre sans voiture, plus calmement par exemple, il faut pas être pressé. Si t'as affaire à aller au centre d'achats, tu marches une demi-heure. Tant qu'on est célibataire, sans enfants... mais c'est sûr que d'avoir une famille, peut-être une voiture ça serait utile.

L'investissement monétaire dans des biens durables est un acte fondateur de la mise en couple. Au plan contractuel et symbolique, il tend à remplacer aujourd'hui le mariage. L'institution du couple passe de plus en plus par l'achat en commun de biens électro-ménagers (Kaufmann, 1991) ou, comme nous l'avons vu dans notre étude, par l'achat d'une maison. Pour ce qui est de Pierre, il a presque toujours habité seul, dans un meublé. Gravitant, par son travail,

autour du milieu universitaire, il utilise régulièrement les services de restauration que lui offre l'institution⁵.

Vivre en célibataire, ce serait donc vivre sans attaches, du moins sans attaches visibles conduisant à mettre en commun, à partager, à s'engager dans un rapport de réciprocité : vivre sans un autre. Il est intéressant de s'interroger sur le sens de cet impossible rapport à l'autre et de chercher à savoir pourquoi et comment il en est ainsi.

Au fil des lectures et relectures des entrevues se profile une ébauche d'explication : le rapport à l'autre est impossible dans la mesure où il nécessite un engagement, car un engagement implique une certaine ouverture et une certaine vulnérabilité.

Con' rupti

L'ordre des échanges amoureux : l'autre impossible

L'engagement est un acte gratuit qui signifie l'absence de tout motif réel pour se consacrer moralement à quelqu'un (Bloom, 1987 : 137). Dans les entrevues, le mot « engagement » est presque toujours amené par les répondants sur le mode négatif, dans des formes telles que : « dans cette relation, il n'y avait pas vraiment d'engagement », « on peut pas dire qu'il y avait

véritablement un engagement ». Cela en dit long sur l'état général des relations entre les hommes et les femmes et l'ordre des échanges amoureux, qui conduit les répondants à trouver un sens à ces échanges sans attaches, situées à la limite de l'affectif.

Je n'ai jamais demeuré avec aucune femme. Toutes les blondes que j'ai passées, ça a pas duré suffisamment longtemps pour qu'on demeure ensemble. C'est des relations qui duraient un mois, des fois un peu moins, des fois un peu plus, on peut dire cinq mois. En fin de compte c'était plus des aventures. Des fois c'était le côté sentimental, d'accord ? (Paul, 33 ans, étudiant.)

Lorsqu'ils parlent de leur vie amoureuse et sexuelle, les célibataires énoncent leur inconstance. Leurs relations sont éphémères et changeantes. Tout se passe comme s'ils avaient opté pour la précarité affective. Leurs relations ne sont pas seulement éphémères, elles sont souvent concurrentes, comme le souligne Jean, non sans fierté :

C'est tout un parchési. Je ne sais pas si je peux me considérer comme un gars spécial, mais ça m'est pas arrivé souvent de sortir réellement avec une blonde *steady*. Je suis plutôt le genre à butiner. Ça m'est arrivé, je pense, deux fois dans ma vie de sortir avec une fille plus qu'un mois. [...] Les femmes, en avoir rien qu'une à la fois, il va falloir que je me parle (Jean, 37 ans travailleur de l'industrie).

Ils vivent sans attaches, préoccupés par leur seul bien-être, libres de choisir les femmes avec qui ils s'associeront pour un moment, sans encombrements ni liens juridiques. Ils préfèrent entretenir des rapports *souples* avec les femmes, pour ne pas limiter la diversité des expériences possibles. Interrogés sur leurs relations amoureuses, ils en parlent en termes de rencontres et de personnes que l'on fréquente :

J'ai rencontré une femme, puis ça a pas duré très longtemps, mais c'était très con-

ventionnel, on sortait ensemble. Et puis là, les choses se sont comme enchaînées les unes après les autres. Ce serait trop compliqué de parler de toutes les femmes, mais en tout cas il y a eu elle, puis il y en a eu une autre quand je suis allé travailler comme dentiste à la campagne, pendant six ou huit mois. Après, j'ai été travailler en Europe et j'ai fréquenté trois ou quatre femmes différentes. Au retour j'étais à l'Institut de recherche ; à ce moment-là, j'en ai fréquenté encore plusieurs (Jacques, 37 ans, dentiste).

Les circonstances ont amené Jacques à opter pour des liaisons qui se succèdent. Il se trouve à l'étroit dans cette situation et l'on perçoit qu'il sent le poids des normes sociales qui l'invitent à une plus grande stabilité. Contrairement à Jean, qui semble vivre en harmonie avec sa situation, Jacques présente toutes les caractéristiques de la mauvaise conscience :

Il y a eu plusieurs femmes jusqu'à présent, mais contrairement à plusieurs hommes, je me réjouis pas de ça. Je vis ça plutôt difficilement, comme un échec. Pour moi c'est pas quelque chose de valorisant d'avoir eu des relations amoureuses nombreuses. Comment ça se fait que je n'ai pas eu de relations plus solides et permanentes ? Comment ça se fait que je peux pas m'engager davantage ? Comment ça se fait qu'après un an, deux ans, six mois, je dis : bon bien, je peux plus, c'est fini ? J'en suis là (Jacques, 37 ans, dentiste).

Le malaise qu'il ressent ne l'empêche pas de penser que l'idéal serait pour lui d'avoir une relation privilégiée sans toutefois y être enfermé, de naviguer entre la sécurité affective et l'aventure. Vivre une relation sans cohabitation est une façon de ne pas saturer cette relation.

La possibilité de glisser d'une relation à l'autre sans subir la réprobation de la communauté et des proches va de pair avec le déclin des lieux et modes de rencontre traditionnels, en particulier le voisinage et l'entremise des familles. Les bars, les cafés, l'école, les lieux de divertissement et de loisirs les ont progressivement remplacés. Contrairement

au voisinage, les nouveaux lieux de rencontre garantissent l'anonymat, du moins pour le temps nécessaire à l'expérience. Les célibataires y sont légion et ils sont conscients de ce que leur offrent ces situations :

Les filles de l'extérieur avec qui j'ai déjà sorti, c'est toutes des filles que j'ai connues dans le sud. Je suis un gars qui voyage dangereusement. C'est pour ça que je travaille pour une agence de voyages, à temps partiel... Bien souvent c'était des Québécoises qui sont en voyage, elles sont pas du tout les mêmes Québécoises que tu rencontres ici en ville. [...] C'étaient des femmes mariées, qui restaient encore avec leur mari (Jean, 37 ans, travailleur de l'industrie).

Il est manifeste que les personnes dont Jean fait la connaissance sont elles aussi dans une situation de disponibilité transitoire. Dans ces lieux, les personnes rencontrées sont totalement étrangères, inconnues. De telles descriptions, qui ramènent le cliché du célibataire hédoniste, inconstant, relancent la question de savoir comment il se fait qu'il n'y a pas d'engagement : pour quoi ce détachement ?

Un détachement émotionnel : ne pas se sentir vulnérable

À écouter ce que disent les célibataires, on a l'impression que les relations entre les hommes et les femmes sont devenues, pour plusieurs, des rapports conflictuels fondés sur l'intimidation. Ils se sentent menacés, vulnérables, et plusieurs m'ont confié que leurs relations avec les femmes s'étaient considérablement détériorées avec le temps. Les femmes ont acquis une certaine liberté de choix et une relative autonomie économique. Les hommes, eux, nourrissent une méfiance face à ces sujets autonomes et émancipés, qui leur apparaissent comme une menace, un frein à leur liberté ; ils craignent

d'être gênés dans leurs projets personnels.

Ils ajoutent que devant le nombre toujours croissant de couples qui éclatent, ils optent désormais pour le détachement émotionnel afin de parer aux deuils successifs qui accompagnent inévitablement l'instabilité des relations amoureuses. Ils ont décidé de vivre dans un bunker d'insensibilité. Leur projet est de vivre seul, d'avoir des relations sans attachement profond, de développer une sorte d'indépendance affective, de manière à ne pas se sentir vulnérables. Si plusieurs réagissent de la sorte, cela est dû à la surcharge affective des relations personnelles. Les hommes comme les femmes en sont venus à aborder les relations intimes avec une conscience aiguë des risques émotionnels qu'elles présentent. Dès lors, il importe de se protéger contre toute souffrance affective et de paraître détaché.

La *vulnérabilité*, voilà un thème central de la crise d'identité masculine (Dulac, 1984). L'une des manifestations en est la fuite devant les sentiments.

Les hommes d'aujourd'hui se sentent vulnérables, bien sûr ! Un rien crée l'angoisse chez ceux qui sont obsédés par eux-mêmes. Affronter l'extérieur, l'autre prend des proportions démesurées, c'est une situation insurmontable

qui semble menacer l'intégrité de leur personne. Ils dresseront des barrières contre les passions et les émotions ; ils expurgeront leur vie de toute tension émotionnelle de manière à se protéger contre les déceptions amoureuses, mais aussi contre tout ce qui risquerait de menacer leur équilibre intérieur. Pour certains, il s'agit là d'un principe de vie : la fuite devant les sentiments. À les entendre, les liaisons dangereuses sont celles où l'on s'ouvre et se donne : mieux vaut se prémunir contre elles.

La vulnérabilité est un thème récurrent du propos, non seulement des célibataires, mais de bien des hommes rencontrés au cours de cette étude. Ce thème apparaît sous trois variantes : la peur du rejet et de la *perte de l'autre* ; la peur d'être englouti, de se perdre et de *perdre le contrôle* ; la crainte d'être piégé, de *perdre sa liberté* et ses choix de vie. Une logique sous-tend ces craintes, celle de l'issue négative appréhendée, de l'échec plutôt que du succès de la relation, celle de la peur de la trahison et de la crainte de perdre le pouvoir⁶.

Perdre l'autre alors que l'on essaie de gagner son affection apparaît à certains comme une issue inéluctable. Ayant dressé la liste de ses échecs amoureux, Jacques me dit, après un long moment de silence : « À chaque fois que je m'engage dans une nouvelle relation, j'anticipe toujours que cela va finir mal ». La peur de la perte, du rejet et de la déception appréhendée semble ténasser les célibataires, et ils adoptent des stratégies comportementales d'auto-protection, évitant de se compromettre afin d'esquiver le rejet appréhendé. Certains se soustraient aux situations d'intimité plutôt que de risquer d'être blessés, de se sentir

trahis. Une analyse clinique montrerait sans doute que l'adulte, ici, craint de revivre l'expérience enfantine de l'attachement et de la perte (voir Bowlby, 1978).

La perspective de *perdre le contrôle* n'inspire pas moins de crainte. Lorsqu'il a créé des liens, l'individu sent que son univers est menacé d'être envahi par l'autre. À son tour, Luc me confie qu'il a besoin d'indépendance et de ce fait est enclin à affirmer une certaine autonomie affective. Cela lui confirme sa supériorité ou le conforte dans le sentiment qu'il garde le contrôle et qu'il a une emprise sur la relation. Cette attitude donne à penser qu'il ne peut vivre une relation que sur le mode fusionnel, mais constitue, paradoxalement, une menace à son identité. Inévitablement, il se retrouve dans une situation contradictoire qui ne peut déboucher que sur une rupture, intériorisée comme un échec personnel.

D'autres se sentent en situation de dépendance et éviteront toute relation. Certains, attirés par des femmes autonomes et déterminées, ne peuvent établir de relations durables, craignant d'être submergés par les demandes d'une partenaire qui a clairement identifié ses besoins.

Novak (1983) est d'avis que la culture « de l'instantanéité » a une incidence sur les attentes des individus en matière de relations interpersonnelles. Ils s'attendent à développer une intimité instantanée (sexuelle surtout) : « les pressions sociales pour une intimité immédiate, et plus particulièrement pour l'intimité sexuelle, entraînent une méfiance chez les individus, qui se gardent alors d'une trop grande ouverture et évitent de se commettre. Leur méfiance résulte de la peur de se perdre dans une situation qui comporte trop d'inconnu, parce que la période d'approvisionnement

mutuel préalable à une relation durable a été escamotée » (Novak, 1983 : 62, traduction libre).

La peur de *perdre leur liberté* caractérise ces hommes qui fuient les relations. C'est l'expérience quotidienne des gens qui se sentent entourés d'hostilité. Ils vivent leurs relations en rebelles et se méfient des autres parce qu'ils présentent une menace pour leur intégrité.

Ces célibataires évoluent sous la gouverne du paradigme du « festin gratuit », c'est-à-dire de l'idée selon laquelle les choix que fait une personne n'entraînent pas de coûts ou que ses actions sont sans conséquences. Ils voudraient tirer les profits du compagnonnage sans en être responsables. Une telle attitude n'est pas nouvelle, mais aujourd'hui les hommes, privés des illusions qu'entretenait le paternalisme des rapports amoureux traditionnels, ont du mal à établir des relations amoureuses à caractère égalitaire, difficulté à laquelle ajoute la confusion masculine concernant les amitiés entre les hommes et les femmes.

Faut-il préciser que si les hommes tentent d'échapper à l'engagement et évitent de s'exposer aux émotions, ce n'est pas uniquement dû aux blessures infligées par de trop nombreux échecs amoureux. Cette attitude tient aussi au fait que leurs pulsions intimes, qu'ils ressentent comme intolérablement pressantes, leur paraissent illégitimes dans le cadre renouvelé des relations entre les sexes, du moins sous la forme qu'elles prennent, car ils risquent à tout moment de ne pas correspondre aux standards et aux exigences (d'honnêteté, d'engagement, de tendresse) des femmes désireuses d'égalité.

Ces « nouvelles » exigences semblent menaçantes aux yeux de plusieurs. Ils craignent d'y être

totalement liés, d'être dépendants, dévirilisés, c'est-à-dire dépouillés d'une partie de leur pouvoir, s'ils tombent sous le charme. Voilà bien, « revisité », le vieux phantasme masculin de la castration. Le spectre de l'impuissance hante l'esprit des hommes.

L'ordre générationnel : la politique de la terre brûlée

L'autre s'incarne aussi dans l'ordre générationnel. Certains hommes m'ont dit jusqu'à quel point l'univers psycho-affectif change de sens, livré aux seuls désirs singuliers des personnes et aux seules préoccupations individuelles. Ils sont seuls parce qu'une foule de circonstances les rend incapables de faire une place à l'autre, un autre nécessaire dans la construction, mais surtout dans l'actualisation du désir d'enfant (qui était l'objet de l'étude).

Le développement de l'auto-nomie et les transformations des conditions d'existence bouleversent aussi les relations générationnelles, lesquelles s'inscrivent dans le temps. C'est tout d'abord perceptible dans l'idée, fortement répandue, de vivre au présent. Cette caractéristique commune du propos des célibataires et de bien d'autres personnes a comme corollaire la perte du sens de la continuité et de la filiation. Disons même que l'érosion du sentiment d'appartenance à une succession de générations enracinées dans le passé et se prolongeant dans le futur est vécue comme une affirmation de l'identité. Ainsi en est-il de Jean (37 ans, travailleur de l'industrie), qui ne se sent nullement lié à l'héritage matériel, et qui est même embarrassé par ce qu'il considère comme une quasi-obligation d'hériter de la maison paternelle :

Mon père [...] est peut-être embarqué sur les vieux principes, c'est-à-dire la maison,

puis la famille. Tout ça, il fallait que ça reste dans la famille. C'était moi qui étais visé pour ramasser la maison de la famille. Puis moi j'ai tout le temps dit à mon père : quand tu prendras ta retraite, prends-toi donc un petit loyer en ville [...]. Vends-la ta maison, puis profite de ton argent à ta retraite, moi j'en ai pas besoin de ta maison. C'est sûr que s'il me la donne, tu sais, je suis pas plus fou qu'un autre, je vais la prendre, c'est une maison qui vaut au moins 60 000 dollars. Je la vends, je la vendrais et je vais profiter de l'argent (Jean, 37 ans, travailleur de l'industrie)⁷.

La continuité a l'air impossible. De plus, puisque Jean n'a pas d'enfant, l'échange familial médiatisé par la maison parentale serait une manière de construire un lien intergénérationnel — imaginaire notamment — avec les ascendants. Cet échange, inscrit dans une durée indéfinie, permettrait d'accéder à une dimension non finie des échanges et pourrait être interprété comme une réponse à l'angoisse de la mort. Ce serait d'autant plus logique que les célibataires de l'étude, du moins les plus scolarisés, ont eux-mêmes soulevé la question de la temporalité et de la durée. Vivre au présent conduirait à une forme de rupture avec les générations à venir. Cette rupture est intériorisée par certains comme une scission avec l'immortalité :

Là tout à coup, il faut que mes choix soient les bons, parce que je peux pas me tromper trop souvent, c'est la mentalité que j'avais [...] on n'a pas le droit de se tromper, nous sommes une génération qui a vécu dans l'éclatement des valeurs. En conséquence, on n'avait plus de références et nos choix pouvaient plus s'appuyer sur des vérités. La famille, c'était la référence, tu te trompes pas quand tu fais une famille, c'était comme ça avant, mais là c'est plus la référence. Alors tu risques de te tromper, puis ça va être grave, là, entre guillemets, dans notre tête, parce que nous autres, on a tellement eu comme valeur que c'était bon (Jacques, 37 ans, dentiste).

Il ne s'agit pas d'une conduite désintéressée, qui aurait pour principe de refouler les intérêts

personnels de l'individu. Jacques, comme les autres, jouit d'une autonomie qui lui permet de ne pas accumuler de dettes, de ne pas être soumis aux exigences matérielles et subjectives de la réciprocité entre les générations. Mais cela est possible au prix d'une cassure dans l'ordre générationnel qui délivre en quelque sorte les célibataires de leur histoire familiale. Cette cassure ne se fait pas seulement en amont, face aux ascendants. Elle apparaît aussi, en aval, dans la manière dont les célibataires parlent de leur désir d'enfant.



Un certain désir d'enfant

Célibataires, ils aiment tous les enfants, ou plutôt aucun n'a dit qu'il ne les aimait pas ; un seul m'a confié ne pas en désirer. On peut donc dire que ces hommes

qui vivent seuls désirent des enfants. Mais comment et dans quelles conditions comptent-ils actualiser leur désir d'enfant ?

D'emblée, il faut dire que la paternité biologique ne constitue pas la manière d'assouvir leur désir d'enfant. Élever un enfant, oui ; être le père biologique d'un enfant, pas nécessairement. Le sentiment de la continuité s'inscrivant dans la descendance directe (filiation biologique) n'est pas présent.

Il a été dit précédemment que les célibataires vivaient dans l'ici et maintenant, dans une temporalité du moment présent en rupture de continuité générationnelle. C'est d'autant plus logique qu'ils s'inscrivent peu dans l'ordre des échanges amoureux qui médiatisent les rapports générationnels entre ascendants et descendants.

Cette dernière considération induit des questions entourant le projet de parentalité des célibataires et les moyens qu'ils comptent utiliser pour le mettre à exécution. Les réponses sont sans équivoque. Certains revendiquent le statut de père célibataire (« père-fils ») : si avoir un enfant paraît tout « naturel » à Jean, en revanche, il ne va pas de soi qu'il y ait une mère dans le décor, c'est-à-dire une femme et une relation d'échange :

Ce qui me manque dans ma vie sentimentale, là, c'est plus des enfants qu'une femme. Ah oui, si j'étais une femme, j'aurais des enfants, à l'âge que j'ai là. S'il y avait possibilité d'être père-fils, là, je serais père-fils. Ah oui, garanti. C'est ce qui me manque dans ma vie présentement là (Jean, 37 ans travailleur de l'industrie).

Avoir un enfant, cela fait partie des multiples expériences que la vie nous offre. Toutefois, l'accès à cette expérience est médiatisé par le désir des femmes. Or Jean veut un enfant en

soi, et non pas un enfant comme médiation du rapport à l'autre. Comme il me le disait : « Une femme, tu peux toujours t'arranger, mais un enfant ! »

Le commerce entre les sexes étant de plus en plus complexe, certains opteront pour des moyens d'accès à la parentalité qui permettent de contourner l'échange et la relation directe avec les femmes, telle l'adoption⁸.

Moi, si je me marie pas, si je fais pas de vie commune avec une femme, je songe très sérieusement à l'adoption internationale pour avoir un enfant. Ça fait un couple d'années que je pense à ça. J'ai un de mes chums qui a commencé des démarches, puis je le regarde aller. D'ici un couple d'années, ça m'intéresse dange-reusement. Je te le dis, des enfants, c'est ce qui me manque dans ma vie pour être un homme comblé. Une femme, tu peux toujours t'arranger. [...] Mais du côté des enfants, c'est un fait, je pense à ça très sérieusement. Puis en plus t'as l'avantage que tu peux le ramasser à deux ou trois ans, là, c'est plus intéressant (Jean, 37 ans, travailleur de l'industrie).

Si Jean veut un enfant, qui ne sera pas nécessairement le sien, serait-ce de manière à conserver une certaine autonomie ? Il me parle d'un modèle relationnel dans lequel il serait à l'aise. Paul désire jouer le rôle de grand frère, et il voit divers moyens d'y arriver. Une relation avec l'enfant d'une mère monoparentale semble correspondre à la manière dont il rêve d'actualiser son désir d'enfant. Avec cet enfant il aurait, non pas des rapports parentaux, mais plutôt des rapports du style copain-copain :

D'ailleurs, il faut pas que je parte en peur et que je pense que l'enfant devienne mon enfant [...] l'enfant, respecte-le, c'est l'enfant de la fille, c'est pas ton enfant. Tu peux entretenir une très bonne relation avec, copain-copain, mais mets-toi pas dans la tête que ça va être ton enfant au départ. Tu peux avoir une très bonne entente, une bonne relation avec, mais si je me mets trop dans la tête que ça peut devenir mon enfant, ça sera jamais mon enfant (Paul, 33 ans, étudiant).

D'autres ont parlé de la configuration idéale de la paternité, centrée sur *le plaisir* de jouer ou celui de modeler une personnalité, de transmettre des savoirs, par la voie de l'apprentissage :

J'aimerais ça avoir des enfants [...] peut-être huit, neuf ou dix ans, à cet âge-là, tu peux déjà avoir des échanges, puis parler (Pierre, 37 ans, analyste en informatique).

C'est le trip. C'est... d'abord, jouer avec les enfants, j'adore ça. Quand je vais chez mes frères, mes sœurs... jouer avec les enfants, les plus jeunes ; puis j'ai plus une tendance vers les filles que les gars (je les trouve malavenants). Oui, avoir des enfants, j'aimerais mieux avoir des filles qu'avoir des gars, oui. Je sais pas, je trouve ça plus... plus délicat, plus raisonné, plus arrêté (Jean, 37 ans, travailleur de l'industrie).

Avoir un enfant est une expérience parmi d'autres :

Un enfant, c'est une expérience que je connais pas, puis je pense que c'est enrichissant. Pas pour laisser mon nom, pour moi ça veut pas dire grand-chose. Mon père est fier de son nom, puis il est fier d'avoir un garçon qui est marié puis qui a un enfant qui porte son nom. Mon frère a un petit gars, un petit gars, il est aussi grand puis aussi beau que moi, puis il a 14 ans, mais je sais pas, c'est pas lui laisser mon nom, comme lui laisser ce que j'ai comme bagage, pas nécessairement monétaire non plus (Jean, 37 ans, travailleur de l'industrie).

C'est une expérience réalisable et accessible sur le marché des biens et des services, on achète, ou à la rigueur on loue, on emprunte l'enfant comme une cassette vidéo :

La venue d'Odile [l'enfant d'un couple d'amis], étant donné qu'ils sont très proches de moi, a comblé une partie de mon besoin d'enfant. Je la leur emprunte ; on se dit tout le temps : veux-tu me la louer en fin de semaine ? [rire] Alors si j'ai le goût de m'amuser avec Odile, c'est possible. Le samedi je vais la chercher, puis je l'emmène manger chez MacDonald, puis on va au Carrefour, puis on va glisser. Je trouve que je suis choyé d'avoir la possibilité d'avoir accès à des enfants. Sans avoir le mauvais côté, pour moi... Quand elle est fatigante, je la retourne à ses parents [rire] (Luc, 35 ans, professionnel du Gouvernement).

Qu'advient-il de ces enfants que l'on désire comme on peut désirer posséder n'importe quel objet, lorsque le plaisir et la nouveauté de l'expérience seront dissipés et laisseront place à une quotidienneté moins magique ?

Un enfant quand et comme je le veux

La socialisation accélérée du rôle de père depuis les dernières décennies implique que les hommes sont de plus en plus confrontés à des normes de la paternité qui mettent l'accent sur la présence affective et effective (Dulac, 1990). Corollaire de cette socialisation grandissante, on remarque que les hommes non seulement revendiquent un droit, mais aussi veulent choisir leur moment et définir le style de paternité dans laquelle ils sont prêts à s'investir (Dulac, 1992). Jacques me confiait qu'il n'aurait jamais d'enfant pour la seule raison qu'une femme en désirait un :

Le jour où elle m'a dit : je veux des enfants, bien, j'ai décroché. J'ai dit, on va en discuter, puis finalement un bon jour, elle me dit : là, écoute, si dans trois semaines tu m'as pas dit que tu voulais un enfant, moi je pars. J'ai accepté de prendre le délai de trois semaines, au bout duquel j'ai fini par dire : bien non. Alors elle a dit : bien, OK, je m'en vais. [...] J'ai toujours été habité par la question de savoir si j'aurais un enfant [je n'aurais pas] un enfant juste parce qu'une femme me dit : j'en veux un (Jacques, 37 ans, dentiste).

La volonté de définir les conditions d'exercice de la paternité n'est pas spécifique aux célibataires, mais revient couramment dans les propos d'hommes rencontrés à l'occasion d'études précédentes (Dulac, 1989). À plusieurs reprises, on a signalé que les hommes, et plus particulièrement les hommes de milieux populaires, se faisaient tirer l'oreille pour se marier ou entrer dans la parentalité⁹.

Il faut se demander si l'une des conditions déterminantes de l'accession à la paternité ne relèverait pas du contrôle que chaque homme peut exercer individuellement sur les mécanismes d'actualisation du désir d'enfant. J'ai longtemps pensé que cette volonté de définir les conditions d'entrée dans la parentalité était l'indice d'une quête de pouvoir. Certes, on peut dire que la paternité est une construction sociale, dans et par laquelle le père assoit historiquement son pouvoir sur le privilège de désaveu ou de reconnaissance de la paternité, en captant au moment opportun et à son profit la parole, celle qui affirme, construit, légitime la paternité. Par ailleurs, certains hommes sont conscients qu'ils sont souvent enrôlés de force dans la parentalité, du seul fait qu'il y a une asynchronie dans la temporalité des désirs d'enfant des hommes et des femmes. Mais puisque l'on demande à ces mêmes hommes de participer pleinement au métier de parent et de père, ils veulent le faire à leur rythme, un rythme qui justement ne correspond pas nécessairement à celui de leur partenaire. Ainsi certains optent-ils pour des modalités de réalisation du désir d'enfant qui peuvent paraître marginales.

Pour les personnes interrogées, vivre seul, être célibataire ne signifie pas avoir fait le deuil du désir d'enfants. La parentalité leur apparaît comme l'une des nombreuses possibilités que leur offre la vie, mais ils désirent un enfant en soi et non pas comme médiation d'un rapport à l'autre. Pour eux, le célibat est signe d'autonomie. Pour une foule de raisons, ils ont décidé d'assumer leur propre choix plutôt que de s'en remettre à un tiers pour satisfaire leurs désirs.

Conclusion

L'idée qui présidait à la rédaction de cet article était fort simple. Un des déterminants de la fécondité est, dans la plupart des cas, la rencontre de deux personnes et la formation du couple; cette rencontre se situe dans l'ordre de la reproduction des rapports amoureux et sert de médiation entre l'amont et l'aval des relations générationnelles.

Les rapports amoureux prennent sens dans l'ordre générationnel parce qu'ils permettent l'articulation au temps, ainsi que l'existence d'une réciprocité immédiate ou différée. Or, l'analyse des récits de vie des célibataires fait apparaître une déclinaison du retour et un appel de sens en ce qui concerne les liens sociaux, plus particulièrement les rapports entre les sexes et les générations.

Les relations générationnelles sont marquées par une casure. Le récit de ces hommes laisse entendre qu'ils ne sont plus soumis aux exigences de la réciprocité, c'est-à-dire de ce qui relève du domaine éthique (et n'appartient pas au monde marchand des échanges). Il s'agit d'une structure mentale qui s'actualise dans trois obligations, celles de donner, de recevoir et de rendre. Ils sont des être autonomes, dont l'existence ne dépend plus des supports familiaux ou

parentaux et se trouvent de ce fait dans une situation qui les libère de l'emprise de leur histoire familiale.

Les rapports amoureux et de manière générale les rapports entre les sexes semblent par ailleurs s'être détériorés si l'on considère que les hommes ne les appréhendent plus qu'en fonction des risques associés à des relations d'affrontement: la vulnérabilité et la défaite. Ils ont une conscience aiguë des risques émotionnels liés à l'échec et n'entrevoient que les issues négatives des relations entre les hommes et les femmes. Alors ils glissent vers un non-attachement et un non-engagement.

Germain Dulac
Institut québécois de recherche
sur la culture

Notes

- ¹ Cette recherche, intitulée «Le désir d'enfant: du projet à sa réalisation», est menée par Renée B. Dandurand, Léon Bernier, Denise Lemieux et Germain Dulac. Elle est subventionnée par le Conseil québécois de la recherche sociale et réalisée à l'Institut québécois de recherche sur la culture, au sein du chantier «Familles, sexes, génération». Dans le cadre de cet article, la présentation des résultats est limitée à quelques cas, mais la démarche analytique est tributaire d'un nombre plus substantiel de cas.
- ² Cela est particulièrement vrai pour les jeunes. Madeleine Gauthier (1990) a établi qu'il existait un lien entre l'accès à l'emploi et l'insertion des jeunes dans la vie adulte.
- ³ J'ajoute que les personnes interrogées ne présentent pas les caractéristiques habituellement décrites dans la littérature comme menant ou prédisposant à vivre seul (homosexualité, infirmité ou handicap personnel, charge d'un parent, ou encore problème de santé mentale).
- ⁴ Cette formulation désigne les rapports amoureux, ou les transactions amoureuses: l'ordre de médiation permettant de passer de l'amont à l'aval des rapports générationnels.

⁵ Les raisons qui poussent cette personne à vivre seule sont en rapport avec les transformations qui touchent la société, les institutions, la famille et la sexualité, et avec des facteurs d'ordre économique qui donnent à l'individu les moyens de ne pas dépendre intégralement de la protection de l'institution familiale pour sa survie. Mais il faut invoquer aussi, sans doute, des facteurs plus individuels et inconscients, hérités de l'enfance. Ce célibat s'inscrit dans le prolongement d'une histoire familiale difficile (mère abandonnée par le mari, misère économique dans l'enfance, etc.), qui a pu occasionner une détresse psychologique et de profondes blessures. L'incidence du passé familial dans la vie adulte relève de la sociologie clinique (voir Gaulejac, 1992).

⁶ Ce constat n'est en rien exclusif à cette étude; dès que l'on aborde la question des sentiments et de l'affect, celle de la vulnérabilité émerge. Ce thème est souvent présent dans le discours des hommes, de façon peut-être plus explicite chez les célibataires.

⁷ Faisons l'hypothèse que ces paroles constituent la dimension singulière du destin d'une nation menacée d'être amputée de ses racines. Autre manifestation: la gestion à courte vue d'un État impuissant à se projeter dans l'avenir d'une nation.

⁸ Il ne s'agit pas ici de s'interroger sur la faisabilité de cette démarche, mais de constater qu'elle a du sens dans l'esprit des célibataires.

⁹ On est à même de comprendre le phénomène si l'on considère l'asynchronie des temps sociaux masculin et féminin, qui suivent des calendriers différents, largement déterminés par le facteur biologique. Par ailleurs, il faut souligner que les personnes ont aussi des cadres temporels différents et qu'elles évaluent les possibilités de réalisation de leurs aspirations par rapport à leur situation objective. L'évaluation subjective des cadres temporels dépend beaucoup du type de contrôle que la personne peut exercer sur son environnement et ses activités (Langevin, 1988; La Rossa, 1983). En ce qui concerne la procréation, il faut admettre que la révolution contraceptive a donné aux femmes, peut-être pour la première fois dans l'histoire, un contrôle presque total sur ce processus; cela n'est pas sans avoir une incidence sur la vie des hommes, sur leur conscience et sur leur identité.

Bibliographie

- BLOOM, Allan. 1987. *L'Âme désarmée. Essai sur le déclin de la culture générale*. Montréal, Guérin.
- BOWLBY, John. 1978. *Attachement et perte*, vol. 1. Paris, PUF.
- DULAC, Germain. 1984. « La masculinité en question », *Dérive*, 46 : 49-70.
- DULAC, Germain. 1989. « Le lobby des pères : divorce et paternité », *La Revue juridique La femme et le droit/Canadian Journal of Women and the Law*, 3, 1 : 45-68.
- DULAC, Germain. 1990. « De la métamorphose du masculin », *Recherches sociographiques*, XXXII, 3 : 415-425.
- DULAC, Germain. 1992. « L'intimité masculine en éveil : le désir d'enfant suite à la rupture d'union », *Revue internationale d'action communautaire*, 27/67 : 80-88.
- DUTEUIL, Myriam. 1979. *Le Marché de la solitude*. Paris, Denoël.
- EHRENREICH, Barbara. 1983. *The Hearts of Men. American Dreams and the Flight from Commitment*. New York, Doubleday-Anchor Press.
- GAULEJAC, Vincent de. 1992. « La sociologie et le vécu », *Revue internationale d'action communautaire*, 27/67 : 15-20.
- GAUTHIER, Madeleine. 1990. *La Jeunesse québécoise et l'emploi*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 119 p.
- HASKEY, John. 1990. « Les adultes vivant seuls : le cas des 30-59 ans en Grande-Bretagne », dans France PRIOUX, dir. *Colloque de Vaucluse 1987. La famille dans les pays développés : permanences et changements*. Paris, INED/UIESP : 259-277.
- HUGHES, M., et W. R. GOVE. 1981. « Living Alone, Social Integration and Mental Health », *American Journal of Sociology*, 87, 1 : 48-74.
- KAUFMANN, Jean-Claude. 1991. *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge*. Paris, Nathan.
- KUHN, M. 1955. « How Mates Are Sorted », dans H. BECKER et R. HILL, dir. *Family, Marriage and Parenthood*. Boston, D. C. Heath : 246-275.
- LA ROSSA, Ralph. 1983. « The Transition to Parenthood and the Family Social Reality of Time », *Journal of Marriage and the Family*, août : 577-588.
- LANGVIN, Annette. 1988. « Temporalité de la pratique, maternité et paternité, deux espaces-temps sociaux », *Rapports de sexe. Actes de la table ronde internationale des 24-25-26 novembre 1987, Paris, APRE*. Paris, CNRS, vol. 2 : 28-35.
- LIPOVETSKY, Gilles. 1987. *L'Empire de l'éphémère. La mode et son destin dans les sociétés modernes*. Paris, Gallimard.
- NOVAK, W. 1983. *The Great American Man Shortage*. New York.
- PAMPEL, F. C. 1983. « Changes in Propensity to Live Alone: 1950-1976 », *Demography*, 20, 4 : 433-447.
- PERRAULT, Chantale. 1990. « Et si l'on parlait des hommes », *Santé mentale au Québec*, 15, 1 : 134-144.
- QUÉBEC. 1984. *Vivre seul ou en groupe*. Québec, Les publications du Québec.
- QUÉBEC. 1988. *Et la santé, ça va ? Tome 1*. Québec, Les publications du Québec.
- QUÉBEC. 1991. *Un Québec fou de ses enfants*. Rapport du Groupe de travail sur les jeunes. Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- QUÉBEC. 1992. *Familles en tête. Deuxième plan d'action en matière de politique familiale*. Gouvernement du Québec, Conseil de la famille.
- STEIN, P. J. 1976. *Single*. Englewood Cliffs, N. J., Prentice Hall Spectrum.